
Sixième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 22 novembre 2022 à 19 h, au Centre des loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 204

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Sara Caron-Guay	Présidente (2024)
M ^{me} Hélène Paradis	Secrétaire (2023)
M. Jonathan Tedeschi	Administrateur (2024)
M. Gabriel Boisvert	Administrateur (2023)
M ^{me} Noémie Manseau	Administratrice cooptée (2023)
M ^{me} Marie Langlois	Administratrice cooptée (2023)
M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, Montcalm–Saint-Sacrement

ABSENCES :

M ^{me} Anne Gagné	Trésorière cooptée (2023)
M ^{me} Julie Malo-Sauvé	Vice-présidente (2023)
M ^{me} Camille Baril	Administratrice (2024) (démissionnaire)
M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-06-03	Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2022	19 h 10
22-06-04	Période d'échange réservée aux conseillères municipales	19 h 15
22-06-05	Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier	19 h 40
	- Sondage école Anne-Hébert	
	- Suivi	
22-06-06	Période de questions et commentaires du public	20 h 05
22-06-07	Période des comités de travail du conseil d'administration	20 h 20
22-06-08	Trésorerie	21 h
22-06-09	Fonctionnement du conseil d'administration	21 h 10
	- Démission	
	- Correspondances	
22-06-10	Divers	21 h 20
22-06-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

22-06-01 Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19 h 08.

M^{me} Saint-Pierre, la nouvelle conseillère en consultations publiques pour le conseil de quartier, se présente. Elle prend la relève de M. Bergeron qui accompagnait le conseil de quartier depuis 2015.

22-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE M. Gabriel Boisvert, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie Langlois, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

22-06-03 Adoption du procès-verbal du 25 octobre 2022

Page 3, lire interdictions au lieu de intersections de stationnement.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Paradis, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Noémie Manseau, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 25 octobre 2022 tel que modifié.

22-06-04 Période d'échange réservée aux conseillères municipales

M^{me} Catherine Vallières-Roland fait le suivi depuis la dernière rencontre.

Véhicules bruyants – Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) a accru les opérations de surveillance depuis l'adoption du nouveau règlement en janvier dernier. Entre mai et septembre 2022, 69 opérations policières ont été réalisées et ont mené à 123 constats d'infraction et 86 avertissements sur l'ensemble du territoire de la Ville.

Rue privée Boisé Bégin – La Ville peut faire la collecte des déchets sur une rue privée à condition que la rue soit asphaltée et déneigée et que les riverains soient d'accord. M. Boivin a rencontré les 10 propriétaires riverains et leur a remis copie de la lettre de la Ville afin qu'ils donnent leur réponse.

Arbres – M^{me} Vallières-Roland a partagé les préoccupations du conseil de quartier avec la conseillère responsable du dossier, M^{me} Marie-Josée Asselin. Le processus est très rigoureux et à chaque nouvelle demande de permis, des spécialistes de la foresterie évaluent la situation. Cependant, ils ne font pas une surveillance assidue lors des chantiers et les promoteurs peuvent être pris en défaut. La Ville pourrait faire une présentation sur le sujet. Un comité se penchera sur le sujet.

Sécurité routière autour de l'école Anne-Hébert – M^{me} Vallières-Roland a contacté la directrice de l'école à ce sujet. On attend le rapport d'analyse d'Accès Transport Viables (ATV). La Ville organisera une rencontre avec l'école, les parents et le Centre de la petite enfance La Croisée (CPE) en janvier ou février.

Local pour les scouts de Montcalm – Le groupe Scouts de Montcalm a finalement trouvé un local à l'école Anne-Hébert jusqu'en juin 2023. Un autre local pourrait éventuellement être disponible à l'école Saint-Patrick.

Garderies – Plusieurs nouvelles places ont été attribuées, mais il manque de locaux. La Ville a simplifié le processus d'accompagnement pour aider les CPE dans leurs projets de construction ou leur recherche de locaux.

Déneigement – La Ville a annoncé de nouvelles mesures d'entretien hivernal ([communiqué 16 novembre 2022](#)). Plusieurs améliorations sont apportées dans différents secteurs de la ville : dégagement des trottoirs après 3 cm de nouvelle neige plutôt que 5 cm ; déclenchement des opérations à 7,5 cm de neige plutôt que 10 cm ; rehaussement de la priorité de déneigement de plusieurs trottoirs ; ajout de feux clignotants ; stationnement en alternance d'un côté à l'autre de certaines rues pour un meilleur dégagement des trottoirs ; achat de nouveaux équipements et de chenillettes.

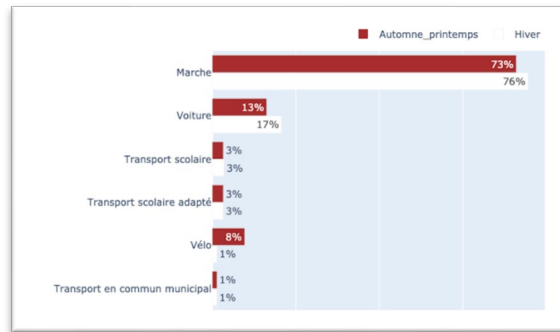
22-06-05 Suivi et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier

- **Sondage école Anne-Hébert**

M^{me} Ann-Julie Rhéaume, qui a participé au projet 2022 du conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière, présente les premiers résultats du sondage réalisé entre le 11 et le 23 octobre 2022. Une analyse plus complète du sondage par ATV est attendu prochainement.

Elle projette à l'écran une présentation et commente certains résultats. Au total, 256 réponses ont été obtenues, ce qui représente 69% des 363 enfants qui fréquentent l'école. 81% d'entre eux utilisent le transport actif pour se rendre à l'école et la très grande majorité font le trajet à pied (73%) tandis que les autres le font à vélo (8%). Les autres moyens de

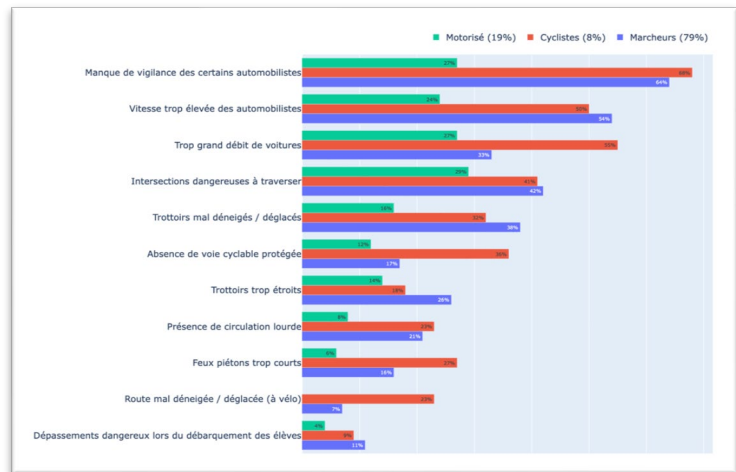
transport utilisés sont l'automobile (13%) et le transport collectif (scolaire, adapté ou municipal, totalisant 6%).



74% des répondants demeurent à moins de 1 km de l'école.

Parmi les enjeux de sécurité aux abords de l'école, on mentionne le plus souvent la circulation automobile (comportement, vitesse, débit, dépassement) et les infrastructures (intersections, trottoirs, feux piétons, lien

cyclable). 67% des répondants considèrent que les récentes interventions sur les cheminements scolaires n'ont eu aucun effet sur la sécurité près de l'école. 52,5% d'entre eux considèrent que la brigade débarcadère mis en place avec la collaboration de CAA-Québec a permis une amélioration de la sécurité.



En résumé, malgré les récentes initiatives, beaucoup d'enjeux n'ont pas été résolus.

En complément du sondage, une marche exploratoire a eu lieu la semaine dernière aux abords de l'école en compagnie de la directrice de l'école et



de représentants d'Accès Transports Viables et de la Division de la planification du transport et de la conception routière à la Ville de Québec. Différentes mesures de sécurité pourraient être mises en place relativement rapidement selon un représentant de la Ville : une saillie de trottoir à l'angle de l'avenue Brown et du chemin Sainte-Foy, du côté de l'école,

pour absorber le trop plein de piétons aux heures d'affluence ; une zone débarcadère en face de l'école et du CPE au lieu de la zone de

stationnement interdit qui n'est pas respectée aux entrées et sorties de classes et, finalement, le déplacement de l'arrêt du 807 de l'avenue Brown du côté nord du chemin Sainte-Foy, afin d'éviter le bouchon de piétons et d'usagers du transport en commun aux heures de pointe.

M^{me} Caron-Guay remercie M^{me} Rhéaume pour cette présentation et précise que l'information sera transmise à l'un des comités de travail qui formulera éventuellement une résolution. Les résolutions et procès-verbaux des dernières années concernant la zone scolaire seront également pris en considération.

Questions et commentaires

Un citoyen s'interroge sur la signification des panneaux de corridors scolaires, signification qui n'est pas évidente. Il se demande également ce qu'il advient des trottibus qui ne sont pas mentionnés dans le sondage. Il craint que le service ne soit pas reconduit parce que la coordonnatrice actuelle a démissionné.

Un citoyen mentionne que les parents de l'école Jeunes du Monde dans le quartier de Maizerets s'interrogent également sur la sécurité routière aux abords de l'école, qui ne semble pas s'être améliorée avec les récents aménagements du corridor scolaire.

- **Suivi**

Quebec High School – Un article est paru le [16 novembre dernier](#) dans le Chronicle Telegraph concernant la résolution du conseil de quartier demandant à la Ville d'acquérir le terrain et le bâtiment de Quebec High School pour y préserver un espace vert et améliorer l'offre de services communautaires dans le quartier de Montcalm (résolution 22-CA-26, [septembre 2022](#)) (voir copie de l'article en [annexe](#)).

Inondations rue Jeanne d'Arc – Plusieurs équipes de la Ville travaillent sur le dossier et la Ville est en contact avec le citoyen qui a soulevé la problématique. Plusieurs autres observations sont à faire au printemps. M^{me} Caron-Guay suggère de relancer le citoyen sur ce sujet (résolution 22-CA-24, [septembre 2022](#)).

Passage en face du Centre Frédéric-Back – La résolution prise le mois dernier a été transmise au service concerné à la Ville. Une analyse est en cours (résolution 22-CA-28, [octobre 2022](#)).

Programme de soutien à la mobilisation – Conformément à la résolution 22-CA-29, [octobre 2022](#), un projet sécurité routière a été déposé à la Ville dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière. Ce projet se fera en partenariat avec l'école Anne-Hébert.

Par ailleurs, le conseil de quartier Montcalm sera également partenaire du projet du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, comme il l'a été en 2022.

22-06-06 Période de questions et commentaires du public

Projet de recherche – Un citoyen, M. Fabio Pereira, du département d'information et de communication de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval, fait part d'un projet de recherche comparée sur la circulation de l'information à une échelle territoriale de grande proximité (quartiers urbains et communes en zone rurale). Pour ce faire, les membres du projet souhaitent assister aux assemblées du conseil de quartier Montcalm et réaliser des entrevues avec certains des membres d'ici avril prochain. Les données seront comparées à celles obtenues en Bretagne. Les assemblées étant publiques, le conseil de quartier se dit prêt à collaborer. Les personnes retenues pour des entrevues seront contactées par courriel.

Journal Le Carrefour – Le journal souhaiterait entendre parler des enjeux du conseil de quartier. M^{me} Caron-Guay va donner suite.

Révision des pratiques des conseils de quartier – Une séance d'information sur la révision des pratiques des conseils de quartier aura lieu en ligne le jeudi 1^{er} décembre, à 19 h. La Ville a tenu un premier atelier d'échange avec les conseils de quartier le 2 juin 2022. Les commentaires formulés à cette occasion ont été priorisés au moyen d'un questionnaire qui était en ligne jusqu'au 22 août 2022.

La prochaine étape consiste à obtenir l'opinion des conseils de quartier sur les propositions d'actions qui découlent de ce questionnaire. La séance du 1^{er} décembre donnera plus d'information à ce sujet. Les conseils de quartier auront jusqu'au 1^{er} mars 2023 pour faire parvenir leurs opinions et recommandations à la Ville de Québec.

Toits blancs – Un citoyen demande si la résolution portant sur les toits blancs pourrait être à l'ordre du jour de décembre. M. Boisvert indique que le comité Cadre bâti se penche encore sur le sujet.

Verdissement des stationnements – Le citoyen demande si les autres conseils de quartier ont été contactés comme il en avait fait la suggestion à l'assemblée du mois de septembre. Le comité responsable fera le suivi (résolution 22-CA-25, [septembre 2022](#)).

Festival international de musique militaire – M^{me} Langlois indique que la Société de développement commercial Montcalm (SDC) se penchera sur ce sujet après la période des Fêtes.

Coteau Sainte-Geneviève – Un citoyen se demande où en est le dossier du coteau Sainte-Geneviève, de son prolongement éventuel de la Côte Sherbrooke jusqu'à la côte Saint-Sacrement et du lien de mobilité active qui devait relier le quartier de Saint-Sacrement à celui du Vieux-Québec. Le conseil de quartier va s'informer.

Transport adapté – M^{me} Caron-Guay a été informée qu'il était difficile de déplacer les fauteuils roulants dans la zone de débarcadère du transport adapté de l'école Anne-Hébert à cause de la neige sur le trottoir. La brigade débarcadère a été mise à contribution temporairement pour le déneigement.

Idéalement, la Ville devrait prioriser ce secteur. M^{me} Vallières-Roland suggère que les parents concernés et l'école signalent le problème au 311.

Règlement sur les cases de stationnement – Un citoyen demande des nouvelles de la réflexion concernant le nombre de cases de stationnement requis dans les projets immobiliers. Le dossier qui relève de M. Pierre-Luc Lachance avance et des résultats sont attendus à la fin de l'été et au début de l'automne 2023. Le citoyen aimerait également savoir de quand date l'étude du conseil de quartier portant sur le [stationnement de la zone 7](#). M^{me} Saint-Pierre s'informe.

22-06-07 Période des comités de travail du conseil d'administration

• Transport : Résolutions proposées

Demande d'informations sur le tramway – Le comité Transport du conseil de quartier Montcalm souhaite porter à l'attention des citoyens et de la Ville les éléments suivants concernant le projet de tramway ainsi que la résolution qui en découle.

RÉSOLUTION 22-CA-32

Concernant une demande au Bureau de projet du tramway de Québec pour des informations supplémentaires concernant l'insertion du tramway dans le quartier de Montcalm

CONSIDÉRANT les questions que se pose le comité Transport du conseil de quartier de Montcalm concernant les trois points suivants :

1. L'aménagement des stations Cartier, Brown et Belvédère

Le boulevard René-Lévesque, entre les avenues Cartier et de Salaberry, a une largeur de 14 m, excluant les trottoirs et dans cette largeur, la Ville a indiqué qu'il y aurait la plateforme du tramway, une voie de circulation partagée dans chaque direction ainsi qu'un quai en direction ouest.

Or, en utilisant les données de la [présentation des 21 et 22 avril 2022](#), p. 12, on constate que la plateforme du tramway fait 6 m de largeur,

 Secteur du Collège Saint-Charles-Garnier |
Enjeux d'insertion

 VILLE DE QUÉBEC | l'accent d'Amérique



qu'une voie de circulation partagée fait 3,7 m de large, soit 7,4 m pour les deux directions et qu'un quai mesure 2,8 m ce qui fait une largeur totale de 16,2 m.

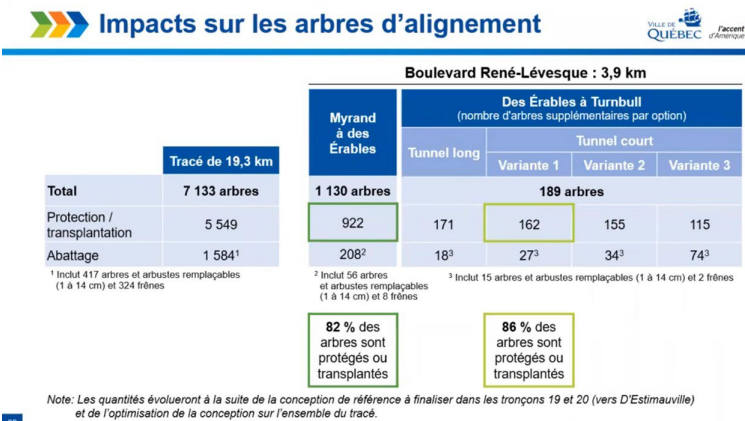
En conséquence, les questions qui se posent sont les suivantes :

Comment arrivera-t-on à intégrer le tout alors que la chaussée existante est de 14 m seulement ?

Quels sont les aménagements prévus (vues en plan) pour le boulevard René-Lévesque entre les avenues Cartier et de Salaberry et à la hauteur de l'avenues Brown ainsi que de l'avenue Belvédère?

2. Le sort des arbres

Il semble que la Ville a effectué un inventaire exhaustif des arbres le long du tracé du tramway si l'on se fie à la [présentation du 3 mars 2022](#) de l'insertion dans le secteur de l'avenue Cartier (p. 63).



Les questions qui se posent à ce sujet sont les suivantes :

En utilisant une image satellite qui permet de voir chaque arbre individuellement, quels seront les arbres qui seront conservés et ceux

qui devront être coupés sur le boulevard René-Lévesque entre les avenues Turnbull et Belvédère ?

En supposant qu'il y a plusieurs raisons de couper des arbres, quelles sont celles qui s'appliquent à chaque arbre qui devra être coupé ?

3. Les passages sécurisés

Il a été fait mention à la séance du conseil municipal du [17 octobre 2022](#) qu'il y aura une augmentation de 58% du nombre d'intersections sécurisées le long du tramway.

Les questions qui se posent sont les suivantes :

Que veut-on dire exactement par intersection sécurisée? Panneau de traverse uniquement, ou avec marquage au sol, avec ou sans panneau d'arrêt, avec un feu rectangulaire à pulsation rapide, un feu de circulation avec un passage piéton comportant des phases tout-rouge, avec le temps piéton concomitant avec le feu vert des véhicules, etc. ?

Quel sera le mode de contrôle de la circulation à chaque intersection du boulevard René-Lévesque entre les avenues Belvédère et de Salaberry ainsi qu'à l'intersection de l'avenue Brown ?

Quelle est la position de la Ville concernant la traversée d'intersections qui ne comporteront aucun traitement pour les piétons et les cyclistes ? Sur quelles bases légales la Ville entend-elle s'appuyer?

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Paradis, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Boisvert, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier Montcalm demande la venue d'un responsable du Bureau de projet du tramway de Québec afin d'obtenir des réponses aux questions précédemment énoncées ainsi qu'à celles que les citoyens du quartier se posent quant au projet de tramway. À adopté à l'unanimité.

M^{me} Saint-Pierre va faire suivre la résolution au Bureau de projet. Un citoyen mentionne qu'on pourrait également questionner l'accès au stationnement du Provigo bien qu'il ne soit pas à proprement parler dans les limites du quartier.

Demande d'informations sur la gestion des intersections piétonnes –
À l'assemblée d'[octobre](#), le comité Transport a été chargé de se pencher sur la problématique des feux piétons de certaines intersections et de rédiger une résolution à ce sujet.

Le comité a procédé à un sondage éclair sur le sujet et obtenu 126 réponses en l'espace d'une semaine. Un fort pourcentage de répondants signale une problématique importante aux intersections avec l'avenue Cartier (boulevard René-Lévesque, chemin Ste-Foy et Grande-Allée) et déplore que le feu piéton soit trop court et pas assez fréquent. Plusieurs autres problèmes sont rapportés concernant les feux piétons. Le comité propose donc d'inviter la Ville à faire une présentation sur le sujet au conseil de quartier.

RÉSOLUTION 22-CA-33

Concernant une demande à la Ville pour une présentation concernant la gestion et l'amélioration des feux piétons

CONSIDÉRANT que le comité Transport du conseil de quartier de Montcalm se pose plusieurs questions concernant les feux pour piétons et notamment :

Devrait-on automatiser les feux pour piétons aux intersections achalandées, par exemple à l'angle de l'avenue Cartier et du boulevard René-Lévesque? Devrait-on automatiser les feux à certaines heures comme aux entrées et sorties des classes, par exemple ?

Quelle durée devrait avoir une traverse piétonne? Selon quelles variables (proximité avec les écoles ou les résidences pour personnes âgées, etc.) cette durée devrait-elle varier? Quels moyens de transport sont favorisés par la gestion actuelle des feux de circulation?

Serait-il possible d'ajuster le temps d'appel de la traverse en faisant varier la durée des feux pour les voitures pour ne pas augmenter le temps total d'une rotation de tous les feux? Peut-on corriger le fait qu'il faut parfois attendre une rotation et demie de feux pour les voitures avant d'obtenir le passage pour piétons, ce qui rend l'opération très lente et amène certains piétons à traverser sans attendre le feu piéton ?

Devrait-on ajouter des indications sur l'utilisation des feux pour faciliter leur emploi par les touristes ?

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Hélène Paradis, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie Langlois, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier Montcalm demande la venue, lors de l'une de ses assemblées ordinaires, de la personne responsable de la gestion et de l'amélioration des feux pour piétons à la Ville de Québec afin de lui présenter questions et demandes.

M^{me} Saint-Pierre transférera la demande au Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville (STMI).

- **Cadre bâti et Environnement**

M. Boisvert mentionne que le comité s'est réuni le 8 novembre dernier et que deux citoyens assistaient à la rencontre en plus des membres du conseil de quartier. Il a été question du verdissement des stationnements, des toits blancs, des concours architecturaux sur les édifices publics ainsi que des abrasifs utilisés lors du déneigement. Des projets de résolution sont en cours. M. Boivin attend pour sa part un retour de la Ville au sujet du fonctionnement des concours d'architecture.

- **Communications et Relations avec les citoyens**

M^{me} Caron-Guay a assisté à la rencontre de démarrage du comité de liaison avec les communautés du projet de tramway qui a eu lieu le 27



octobre 2022, avec les présidents des conseils de quartier et des représentants de plusieurs organismes. Le comité devrait se réunir deux fois pour année. Différents lieux de communication ont été mentionnés. Les conseils de quartier peuvent notamment solliciter la

venue de représentants du Bureau de projet pour répondre aux questions qu'ils se posent. Ce sera un excellent lieu pour connaître l'ensemble des préoccupations relativement au projet de tramway.

22-06-08 Trésorerie

- **État des revenus et dépenses**

En l'absence de la trésorière, M^{me} Gagné, le point est remis à la prochaine assemblée.

- **Paiement et factures**

RÉSOLUTION 22-CA-34

CONSIDÉRANT la résolution 21-CA-28 ;

*SUR UNE PROPOSITION DE M. Gabriel Boisvert, DÛMENT APPUYÉE
PAR M^{me} Marie Langlois, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer
100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 22 novembre 2022.*

22-06-09 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Démission d'un membre du conseil**

M^{me} Camille Baril a remis sa démission en raison d'un conflit d'horaire qui l'empêche d'assister aux assemblées mensuelles du conseil de quartier.

- **Correspondances**

Renouvellement des assurances – M^{me} Caron-Guay a reçu les documents et a fait la mise à jour. La Ville assumera les coûts.

22-06-10 Divers

M^{me} Langlois laisse à la disposition des personnes présentes des feuillets annonçant les trois événements qui auront lieu en décembre sous l'égide de la Société de développement commercial Montcalm (SDC).

Un citoyen précise que la chorale ambulante se fera entendre les samedi 10 et 17 décembre, 14 h, sur l'avenue Cartier.

22-06-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h. La prochaine assemblée aura lieu le mardi 20 décembre 2022 à moins d'avis contraire sur la [page Web du conseil de quartier](#).

M^{me} Sara Caron-Guay

Présidente

M^{me} Hélène Paradis

Secrétaire

City to explore acquisition of QHS, St. Patrick's properties

PETER BLACK
LOCAL JOURNALISM
INITIATIVE REPORTER
PETERBLACK@QCTONLINE.COM

A Quebec City councillor has confirmed the city will explore the possibility of acquiring the two downtown high school properties currently owned by the Central Québec School Board (CQSB).

Quebec High School on Ave. Belvédère and St. Patrick's High School on Rue de Maisonneuve will become surplus as early as 2026 when the new merged English secondary school in the Sainte-Foy sector opens.

The city's interest in the properties was made official as the result of a citizen-led campaign in the Montcalm district where both schools are located.

Catherine Vallières-Roland, the city councillor for Montcalm-Saint-Sacrement, deputy mayor and executive committee member, said in an interview last week that the



Sara Caron-Guay heads the Montcalm neighbourhood council that wants the city to acquire QHS.

first step would be "to take a survey of citizens on what they want to see. For us, it is super important that the development of neighbourhoods be done in collaboration with citizens."

In that regard, Vallières-Roland said the Montcalm neighbourhood council is "very strong and made up of people who are very involved in their community, who have great expertise [and] who also know their community."

The Montcalm council adopted a resolution at its



Catherine Vallières-Roland, councillor for Montcalm-Saint-Sacrement, has vowed to pursue possible acquisition of CQSB high school properties.

Sept. 27 meeting asking the city "to implement the actions necessary to acquire the land of Quebec High School in order to keep an accessible and safe green space, and to acquire the building in order to provide a greater offer of community services in the neighbourhood."

The resolution was sent to Vallières-Roland and fellow councillor Mélissa Coulombe-Leduc, whose districts include QHS and St. Pat's. Vallières-Roland attended the meeting at which the resolution was adopted.

Sara Caron-Guay, the head of the Montcalm council, who lives near QHS, said in an interview a group of local residents sparked the resolution to acquire the school property.

Caron-Guay said, "Some of the residents got mobilized around the future of the school. They were able to express a lot of their needs for the future of QHS."

Incidentally, Caron-Guay said one of those local residents is Kristy Findlay, the current president of Voice of English-



This Google Maps aerial photo shows Quebec High School and its large playing field at Ave. Belvédère and Boulevard René-Lévesque.

speaking Québec. Findlay and Caron-Guay are part of a group of moms who occasionally play soccer on the QHS field.

Caron-Guay said there is a severe shortage of meeting space for community groups, giving the example of a local Scout troop that had come to the Montcalm council asking for help in finding new quarters.

The unanimously passed resolution notes the "lack of green, accessible and secure spaces in the heart of the neighbourhood for practising various sports in both winter and summer" and the fact that the "area is not served by major municipal facilities [such as] swimming pools, soccer fields, etc., and that certain sports infrastructures are already present on the [high school] site."

The resolution was forwarded to neighbourhood councils in Saint-Jean-Baptiste, which includes St. Patrick's in its territory, and Saint-Sacrement, which borders the territory of QHS. CQSB board chair Stephen Burke also re-

ceived the resolution.

Caron-Guay said Vallières-Roland had promised in the municipal election campaign last year "to not allow a condo project on the site." She said the councillor had told her she would attempt to get the acquisition of the school property in the next city budget.

Vallières-Roland said the future of the QHS property would need to be considered in the overall context of re-development of the Belvédère sector, one of the key components of the future tramway project. She said she is aware the prime downtown site would be of interest to private developers.

She said, however, QHS is "a beautiful building on the school grounds which has a superior heritage value [and] is very important. It is a site that is under the jurisdiction of the Commission d'urbanisme et de conservation du Québec. So in any case, the project that will eventually emerge in this area will have to be respectful of the code."

There are also zoning considerations, since the site is zoned for educational institutions.

Vallières-Roland said Mayor Bruno Marchand is very aware of the development potential of "these beautiful projects" particularly in the "framework of the tramway."

The councillor said she has had "exchanges with the school board since my arrival" on city council last year. "These are people who are important in our community ... as much for now as for the next few years with what is coming with the [school] project," she said.

Caron-Guay, who has met with QHS Community Learning Centre co-ordinator Ed Sweeney, said she hoped the future vocation of the QHS site would continue the contribution the neighbourhood English school has made to the life of the surrounding community.

She said if there's no movement from the city on acquiring QHS, the group of concerned citizens "will want to go even further."

Christmas is right around the corner!
Give family and friends the gift of a subscription!
418-650-1764
qctonline.com